

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 28 (1981)
Heft: 4

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fabrizieren und daraus Liegestellen zu basteln. – Wir müssen uns bewusst sein, dass sich die im baulichen Bereich gemachten Investitionen nur dann gelohnt haben, wenn es uns gelingt, die Schutzräume in kürzester Zeit zu «möblieren».

Ein weiteres Problem im Bereiche der materiellen Vorbereitungen ist die Bereitstellung des *Wasservorrates* im Schutzraum.

Im Schutzraumhandbuch finden wir die Aussage, dass pro Schutzplatz 40 Liter Wasser als Überlebensvorrat anzulegen seien – man bedenke, in einem Schutzraum mit 50 Schutzplätzen immerhin 2000 Liter. Darüber, ob dies zuviel, zuwenig oder eben gerade recht sei, brauchen wir uns nicht aufzuhalten. Sicher ist eine möglicherweise zu gut bemessene Wasserreserve besser als eine zu knapp bemessene. Aber ebenso sicher ist es, dass wir gar nicht über die nötigen Behälter verfügen. Die im Schutzraumhandbuch dargestellte Lösung «Materialgestell mit Wasserbehälter» dürfte ebenfalls nur eine Notlösung darstellen, die Ideallösung ist es sicher nicht. Oder glaubt man, wir verfügen tatsächlich über die vielen Quadratmeter Bauplastik-Folien? Aber auch andere geeignete Behälter, wie zum Beispiel Plastikbidons, sind ebenfalls kaum vorhanden. Glaubte man denn im Ernst, man könne, wenn es soweit ist, im nächsten plastikverarbeitenden Betrieb noch schnell einkaufen und das Versäumte nachholen? Wir müssen uns bewusst sein, dass nur gute materielle Voraussetzungen eine gewisse Gewähr dafür bieten, dass die Bevölkerung überhaupt in die Schutzräume geht und auch darin bleibt. Ich kann mir jedenfalls nicht vorstellen, wie wir mit ungenügenden materiellen Vorbereitungen, mit schlecht und mangelhaft eingerichteten Schutzräumen, mit unzweckmässiger Lagerung eines ungenügenden Wasservorrates den Schutzraumbezug auch nur einigermaßen geordnet realisieren wollen. Wir müssen alles daransetzen, dass die Bevölkerung Vertrauen zu unseren Massnahmen hat. Nur dann haben wir die Chance, dass die Einwohner unserer Gemeinde den Anordnungen der Zivilschutzorgane Folge leisten.

Unabhängig, wie lange wir dereinst im Schutzraum ausharren müssen, sicher ist doch, dass wir auch für die persönlichen Bedürfnisse gewisse Vorbereitungen treffen müssen. Gerade in diesem Bereich wirken Behelfslösungen fast lächerlich.

Man rechnet gemäss Schutzraumhandbuch mit einem Abort pro 30 Schutzplätze und hat auch für diesen Fall eine Dachlattenlösung bereit. Auch hier bietet die Industrie in verschiedenen Ausführungen *Trockenklosetts und Fäkalienheimer* an, zu einem Preis in der Grössenordnung von 100 bis 130 Franken, der wirklich zu verkraften ist – auch ohne Subvention!

constituent un tout inséparable. On doit chercher à équiper le plus grand nombre possible d'abris aujourd'hui déjà ou à acquérir et entreposer les équipements d'abri pour le plus grand nombre possible de ceux qui ne peuvent encore être aménagés aujourd'hui (utilisation en temps de paix). Malheureusement, on constate en fin de compte que, en de nombreux endroits, l'initiative ou le sérieux des préparatifs de la protection civile s'arrête là où cesse le subventionnement. Dans l'une ou l'autre commune, on s'est occupé de ce problème lors de l'instruction. Dans le cadre des services de protection civile selon l'article 54 de la loi fédérale sur la protection civile, on a pris, au moins pour les abris publics, des mesures préparatoires appropriées.

Il n'est en soi pas tellement important de savoir s'il faut se décider à construire des lits en lattes et d'acquérir le matériel à cet effet, s'il faut acheter des cadres de lits en métal avec des matelas correspondants, ou s'il faut choisir une solution intermédiaire selon une planification propre. Tout ce qui me paraît important, c'est que l'on entreprenne aujourd'hui quelque chose, que l'on fasse table rase des croyances erronées et que l'on cesse de penser que l'on aura encore assez de temps, au jour «J», pour abattre les arbres, fabriquer des lattes et bricoler de la sorte des lits. Nous devons être conscients du fait qu'en matière de construction, nos investissements ne seront profitables que si nous parvenons à «meubler» les abris en très peu de temps.

La constitution de *réserves d'eau* dans l'abri représente encore un autre problème concernant les préparatifs matériels à faire. Le manuel des services d'abri conseille de stocker 40 litres d'eau par place protégée comme réserve de survie. Cela signifie qu'il en faut 2000 litres pour un abri de 50 places protégées. Il est certain qu'une réserve d'eau éventuellement trop grande est préférable à un stock calculé trop juste. Mais il est tout aussi certain que nous ne disposons absolument pas des récipients indispensables à ces réserves. La solution proposée dans le manuel des services d'abri, à savoir: «des étagères avec des récipients à eau» ne constitue guère plus qu'une solution de fortune. Elle n'est en tout cas pas une solution idéale. Peut-être croit-on que nous disposons réellement d'autant qu'il faut de mètres carrés de feuilles de plastique utilisées dans la construction? D'autres récipients, comme par exemple, des bidons en plastique, ne sont guère non plus disponibles. Croit-on sérieusement qu'en dernière extrémité on pourra, en toute hâte, faire des achats dans l'entreprise de plastique la plus proche et rattraper le retard. Nous ne devons pas oublier que seules de bonnes conditions matérielles garantissent, dans une certaine mesure, que la population occupera les abris et y demeurera. Je ne puis vraiment pas me représenter comment nous parviendrons à réaliser une occupation des abris tant soit peu ordonnée si les préparatifs sont insuffisants, l'aménagement de l'abri incorrect et lacuneux et le stock d'eau de survie, inapproprié. Nous devons tout faire pour que la population soit mise en confiance par les mesures prises. C'est alors seulement que les habitants de notre commune suivront les ordres donnés par les organes de la protection civile.

Indépendamment du temps que nous devons peut-être passer dans l'abri, il nous faudra certainement prévoir également certaines installations en vue de satisfaire nos besoins les plus personnels. Dans ce domaine justement, les solutions de fortune frisent le ridicule.

Le manuel des services d'abri compte 1 WC pour 30 places protégées. Il prévoit, en outre déjà, comme solution, des constructions en lattes. Or, là aussi, l'industrie nous offre, en diverses exécutions, des *toilettes à sec et des seaux pour matière fécale* à un prix de l'ordre de 100 à 130 francs, ce qui est vraiment abordable même sans subventions.

Mobilier
für
Zivilschutzanlagen
Militärunterkünfte
Beratung – Planung – Ausführung

H. NEUKOM AG

8340 Hinwil-Hadlikon ZH

Telefon 01 937 26 91